



Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le



ID : 044-214400913-20211126-2021_55-DE

Objet	Tarifs 2022	Délib.de référence	Observations
-------	-------------	--------------------	--------------

RECETTES

* SERVICE ASSAINISSEMENT

- Participation pour l'assainissement collectif

constructions existantes	677		le tarif applicable est celui à la date de l'obtention du permis de construire. Il est demandé au moment de l'achèvement des travaux
constructions nouvelles	2 027		

* LOCATIONS

Salle municipale (personnes physiques ou morales)

Particulier de la commune

Vin d'honneur	56		
Journée	124		
1/2 journée	82		
Mariage (de 9h à 2h)	321		
journée supplémentaire	124		

Particulier hors commune

Vin d'honneur	85		
Journée	180		
1/2 journée (y compris soirée)	138		
Mariage (de 9h à 2h)	497		
journée supplémentaire	169		

Associations hors de la commune

Assemblée générale, réunion Vin d'honneur, galette, buffet froid sans utilisation de la cuisine	79		
Evenement avec entrée payante ou utilisation de la cuisine	116		
Représentation avec entrée gratuite	102		

Commercial, entreprises, divers

journée (09h/18h)	169		
demi journée	102		
Organisateur évènementiel	506		
caution	205		
Forfait ménage	110		

Salle "Les 3 Arches"

Particulier de la commune

Salle entière week-end (1 jour)	646		
Salle entière week-end (2 jours)	908		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	300		
Utilisation du lundi au jeudi	521		
Bar seul	103		

Particulier hors commune

Salle entière week-end (1 jour)	773		
Salle entière week-end (2 jours)	1 039		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	306		
Utilisation du lundi au jeudi	646		
Bar seul	139		

Envoyé en préfecture le 30/11/2021

Reçu en préfecture le 30/11/2021

Affiché le

ID : 044-214400913-20211126-2021_55-DE



Associations de la commune			
(1ere location gratuite du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12 y compris week-end)			
Tarif 1 journée du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12 y compris week-end (pour la seconde location)	386		
Salle entière week-end (1 jour) (VSD) en saison	618		
Salle entière week-end (2 jours) en saison	988		
Utilisation du lundi au jeudi toute l'année	386		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	300		
Bar seul	103		
Assemblée générale sans repas (+120 personnes)	gratuit		
Associations hors commune			
Tarif 1 journée du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12 y compris week-end	512		
Salle entière week-end (1 jour) (VSD) en saison	819		
Salle entière week-end (2 jours) en saison	1 310		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	306		
Utilisation du lundi au jeudi toute l'année	512		
Bar seul	139		
Assemblée générale sans repas (+120 personnes)	126		
Tarif applicable à tous			
Location micro HF	35		
Caution matériel	200		
Location vidéo- projecteur	56		gratuit pour les associations de Marsac-sur-Don
Forfait nettoyage	300		

* CIMETIERE			
- Concession terrain trentenaire	179		
- Concession terrain cinquantenaire	281		

* COLUMBARIUM			
- Concession columbarium 15 ans	184		
- Concession columbarium 30 ans	324		

* VENTES COMMUNALES			
- Photocopie	0,20		
- Droit de place (3 heures)	6		
- Terre végétale (m ³)	7		
- Bois : Chêne	21		
- Bois : tout venant	18		

* LOCATIONS			
- Auberge de la Roche (Loyer mensuel H.T.)	1 100	29.10.10	Loyer indexé sur indice INSEE (coût de la construction)
Local infirmières	450	23.02.12	Loyer indexé sur indice INSEE (coût de la construction)
Local commercial	1		1 euro symbolique

* ANIMAUX ERRANTS (Chiens et autre animal)			
Capture d'un chien ou autre	25	26.11.09	
Pension journalière	15	26.11.09	toute journée commencée sera due (Les frais éventuels de vétérinaires seront à la charge du propriétaire)

DEPENSES

* ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEE			
- fournitures scolaires par élève et par an	40	31.03.11	indexé sur indice Insee
- voyages classes découverte par élève résident à Marsac	20		dans la limite d'un maximum de 45 élèves/an/école
- activités extra scolaire par élève (classe découverte)	11		

* ECOLE PRIVEE sous contrat d'association			
- part.frais de foncion.par élève en élémentaire par année scolaire	285,01		
- part.frais de foncion.par élève en maternelle par année scolaire	1168,09		